

AMÉLIORATION DE LA PRODUCTION LAITIÈRE

DE LA BREBIS PROLIFIQUE AU MOYEN

DE L'ALIMENTATION



FRANÇOIS CASTONGUAY^{1,2}, GERMAIN BRISSON² ET ANDRÉ ROY²



¹Centre de recherche et de développement sur le bovin laitier et le porc d'Agriculture et Agroalimentaire Canada à Lennoxville.

²Département des sciences animales, Université Laval, Québec.

Résumé de recherche

Dans le cadre du Programme d'essais et expérimentation en agro-alimentaire de l'Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement agro-alimentaire, ce projet a été effectué par M. André Roy, agr., M.Sc. et le Dr François Castonguay pour le compte du Syndicat des producteurs d'agneaux et moutons de la Côte du Sud. Agriculture et Agro-alimentaire Canada y a apporté une assistance financière de 133 505 \$.

Objectifs du projet

Dans les élevages ovins du Québec, il arrive de plus en plus régulièrement, avec l'avènement de la brebis hybride prolifique, qu'une brebis donne naissance à trois agneaux. L'agneau surnuméraire est traditionnellement alimenté à l'aide de lactoreplaceur. Comme le coût d'achat du lactoreplaceur est élevé, il devient intéressant économiquement de tenter de faire allaiter trois agneaux par une même brebis. L'objectif principal de ce projet était donc d'améliorer la production laitière de la brebis prolifique à l'aide de l'alimentation afin qu'elle puisse allaiter et sevrer trois agneaux.

Méthodologie

Pour ce faire, trois phases distinctes ont permis : 1) de mesurer la production laitière proprement dite en fonction de l'alimentation et du nombre d'agneaux allaités, 2) de préparer un essai de transition entre la recherche et les conditions commerciales et enfin, 3) de valider les résultats obtenus sur quatre fermes de la région du Bas St-Laurent. Lors de la phase 1, 51 brebis Arcott Outaouais alimentées individuellement ont servi à mesurer principalement la production laitière de la brebis et comparer la croissance d'agneaux allaités doubles ou triples. Les brebis recevaient soit un ensilage de brome récolté au stade début épiaison (19,3 % PB et 28,7 % ADF) ou épiaison totale (15,2 % PB et 33,5 % ADF) complémenté avec 725 g/j d'une moulée commerciale à 15 ou 21 % de protéines brutes (PB). Pour la phase 2, 39 brebis Arcott Outaouais ont été alimentées en parquet de trois avec un ensilage (19,3 % PB et 28,1 % ADF) complémenté avec 725 g/j de moulée commerciale à 15 ou 21 % PB. La croissance des agneaux allaités doubles ou triples, la consommation

d'ensilage des brebis et la consommation de concentrés par les agneaux ont principalement été mesurées. La troisième phase s'est déroulée chez quatre fermes ovines de la région du Bas St-Laurent. Les brebis ont allaité soit deux ou trois agneaux et étaient alimentées avec de l'ensilage en balles rondes ou silo-meule, complémenté avec 750 g/j d'un supplément à 15 % PB (jumeaux) ou 21 % PB (triplets). La croissance des agneaux, la consommation d'ensilage des brebis et la consommation de concentrés par les agneaux ont été mesurées.

Résultats obtenus

Lors de la première phase, les résultats ont permis de démontrer qu'une brebis peut consommer plus d'un ensilage de bonne qualité (début épiaison) comparativement à un ensilage de moins bonne qualité (épiaison totale). De plus, un ensilage récolté au stade début épiaison a permis une augmentation de poids des brebis pendant la lactation et de leur production laitière. Servir un concentré à 21 % PB aux brebis a permis d'augmenter le poids de la portée à six semaines. La production laitière (mesurée par traite mécanique) des brebis allaitant trois agneaux était de 7,4 % inférieur à celle de brebis allaitant deux agneaux. Le poids de portée des agneaux triplets à six semaines était de 1,3 kg supérieur à celui des agneaux jumeaux. Il apparaît donc important de servir un fourrage d'excellente qualité à des brebis en lactation. Par contre, la consommation d'ensilage s'est avérée être plus faible que les estimations du NRC (1985), ce qui suggère une attention particulière lors de la formulation de rations pour ovins à base d'ensilage.

Lors de la deuxième phase, les résultats observés à la semaine 4 de lactation amènent à penser que les brebis allaitant trois agneaux ont produit 7 % plus de lait que les brebis allaitant deux agneaux puisque nous avons mesuré un poids d'agneaux plus élevé de 1,1 kg. Au même moment, les brebis recevant le concentré à 21 % PB ont produit 3,8 kg d'agneaux de plus que celles recevant le concentré à 15 %. Entre l'agnelage et la semaine 4, les brebis allaitant trois agneaux ont produit 17,7 kg de gain d'agneaux comparativement à 14,1 kg pour les brebis allaitant deux agneaux. Il faut se souvenir que contrairement à la phase 1, les brebis et les agneaux étaient en groupes de trois, ces résultats se rapprocheraient donc plus de la réalité d'élevage. Au sevrage, les brebis allaitant trois agneaux et recevant le concentré à 21 % de protéine ont donné des agneaux dont le poids moyen était inférieur de seulement 1 kg aux brebis allaitant deux agneaux. Un poids de 14,9 kg pour des triplets âgés de sept semaines apparaît acceptable. Les résultats de la phase 2 nous ont permis d'obtenir un coût de production de 0,29 \$ inférieur par kilogramme d'agneau sevré pour l'allaitement de triplets de façon naturelle.

À la troisième phase, lors des essais à la ferme, il a été possible de démontrer la possibilité pour une brebis d'allaiter trois agneaux dans des conditions commerciales. Les résultats de trois fermes permettent de conclure qu'avec un bon potentiel génétique, une alimentation des brebis adéquate et une excellente régie de l'alimentation à la dérobée des agneaux, il est possible d'atteindre un poids moyen d'agneaux allaités triples de 14,7 kg à l'âge de sept semaines (deux

fermes sur trois). Ces résultats sont acceptables compte tenu des avantages économiques.

Conclusion

L'alimentation de la brebis prend toute son importance lorsqu'une brebis doit allaiter trois agneaux. Les brebis doivent recevoir le meilleur fourrage disponible à volonté et un aliment complémentaire qui comble les besoins de la brebis. La quantité et la qualité vont varier en fonction du fourrage servi, mais doivent permettre une consommation totale d'environ 500 g de protéines et 7,5 Mcal d'énergie métabolisable pour des brebis de 70 kg. Lorsqu'un ensilage est servi aux brebis, il faut tenir compte d'une diminution de consommation lors de la formulation de rations. Même s'il a été possible de faire allaiter trois agneaux à une même brebis dans la plupart des cas, il faut par contre considérer que certaines brebis ne pourront jamais allaiter trois agneaux dû à un potentiel génétique laitier inférieur.

Recommandations

Les résultats des trois phases de ce projet permettent d'émettre les suggestions suivantes concernant la régie des brebis allaitant trois agneaux. En premier lieu, les brebis qui vont allaiter trois agneaux doivent être en bonne condition corporelle et le poids des trois agneaux

doit être uniforme (moins de 0,5 kg de différence). Les brebis allaitant trois agneaux doivent être regroupées afin de les alimenter selon leurs besoins spécifiques. Le fourrage servi doit être d'excellente qualité (min 14-15 % PB et moins de 35 % de fibres ADF) et offert en plus d'un repas par jour. Le concentré doit permettre de combler les besoins énergétiques (2,6 à 2,7 Mcal/kg EM) et protéiques (21 % PB) et doit être servi en deux ou trois repas. Une ration calculée et balancée par une personne compétente devra également tenir compte d'une consommation d'ensilage plus faible que de foin sec. Des concentrés doivent être offerts aux agneaux à la dérobée dès la deuxième semaine de lactation. Ces concentrés ne doivent pas demeurer plus d'une journée dans la mangeoire, car leur appétence s'en voit affectée. Dès la quatrième semaine de lactation, il faut surveiller la glande mammaire des brebis qui, dans certains cas, peut être blessée par des agneaux affamés dont la mère ne produit pas assez de lait. Dans ce cas, il est opportun de sevrer un agneau et de laisser les deux autres à la brebis. Enfin, le tarissement doit être effectué avec soin, car ces brebis ont une production laitière plus élevée que celles allaitant deux agneaux.